



FEDERATION DES FINANCES

ELECTION AU COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL :

FO FINANCES ASSOIT SA REPRESENTATIVITE !

La loi de rénovation du dialogue social du 5 juillet 2010, issue des accords de Bercy, et dont FO n'était pas signataire, a profondément changé la mesure d'audience en abandonnant la référence aux Commissions Administratives Paritaires (CAP), et en instituant pour la première fois un vote direct au Comité Technique Ministériel.

Selon les résultats encore provisoires à cette heure, Force Ouvrière confirme sa représentativité au Comité Technique Ministériel commun aux 3 ministères de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, du Budget, des Comptes Publics et de la Réforme de l'Etat et de la Fonction Publique.

Avec plus de 19% des suffrages exprimés, FO FINANCES maintient son audience ministérielle. Même si la comparaison avec les résultats du scrutin de 2007 reste un exercice incertain, FO conserve 3 sièges au Comité Technique Ministériel.

Ce scrutin est encore marqué par un taux exemplaire de participation avec plus de 80% de suffrages exprimés. Ce qui démontre une nouvelle fois le profond attachement des personnels à leur représentation syndicale et confirme ainsi la légitimité des fédérations ministérielles.

La Fédération des Finances Force Ouvrière remercie tous les agents qui lui ont apporté leur confiance et toutes celles et ceux qui se sont investis pour obtenir ce résultat.

FO FINANCES assure l'ensemble des agents de son indéfectible engagement pour porter leurs légitimes revendications, défendre leurs missions et sans cesse améliorer leurs conditions de travail.

Fait à Paris, le 24 octobre (12h).